

# Recherche sur le mouvement environnemental québécois

Rapport Final

Réseau canadien de l'environnement  
Septembre 2005  
Josée Duplessis

# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
I - MISE EN CONTEXTE DE LA RECHERCHE .....	3
II - MOYENS UTILISÉS .....	3
a) Questionnaire.....	3
b) Entrevues d'une vingtaine de personnalités québécoises .....	3
III – POPULATION À L'ÉTUDE ET VALIDITÉ DE LA RECHERCHE.....	3
<b>SECTION A – RÉSULTATS DES ENTREVUES .....</b>	<b>4</b>
1. MISE EN CONTEXTE.....	4
1.1 Les personnes sollicitées.....	4
1.2 Validité de la population étudiée – entrevues .....	4
1.3 Les questions posées aux interviewés.....	4
2. LES ENTREVUES .....	5
2.1 État général de la situation .....	5
3 SYNTHÈSE DES ENTREVUES RÉALISÉES .....	5
3.1 Le mouvement vert .....	5
3.2 Les conditions d'un réseau .....	8
3.3 Les besoins identifiés.....	8
4. PROBLÈMES À RÉSOUDRE.....	9
5. PISTES DE SOLUTIONS ET MISES EN GARDE.....	10
5.1 Suggestions diverses.....	10
5.2 Quelques avertissements .....	10
6. L'ESSENTIEL À RETENIR DES ENTREVUES .....	11
<b>SECTION B – RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE .....</b>	<b>12</b>
1. IDENTIFICATION DES ORGANISMES RÉPONDANTS .....	12
1.1 Types de groupes répondants.....	12
1.2 Les membres dans les organisations .....	12
1.3 Les activités tenues par les organismes.....	13
1.4 L'étendue du territoire sur lequel se déroulent les activités des groupes .....	13
1.5 La proportion des activités en français, en anglais ou dans une autre langue .....	13
1.6 Le budget annuel des organismes .....	13
1.7 Les sources de financement des organismes .....	13
2. ACTIVITÉS QUE LES GROUPES ENTRETIENNENT AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS .....	14
2.1. Les réseaux dont font parti les groupes.....	14
2.2 Le degré de satisfaction des services reçus des associations dont les groupes sont membres.....	14
2.3. Les types de liens qu'entretiennent les groupes avec les différents organismes. ....	15
2.4. La fréquence et les moyens utilisés par les groupes dans leurs relations avec d'autres organisations.....	16
3. RÉSEAUTAGE PANCANADIEN .....	16
3.1. La fréquence des interactions que les répondants entretiennent avec des groupes canadiens .....	16
3.2. Connaissance du Réseau canadien de l'environnement.....	16
3.3. Le degré d'intérêt des organismes envers les groupes canadiens hors Québec.....	16
3.4. L'anglais, comme langue d'échange, constitue-t-elle un frein?.....	17
3.5 Les qualités recherchées du Réseau canadien de l'environnement.....	17
3.6. Les services attendus comme membres du Réseau canadien de l'environnement.....	17
3.7. La préférence des groupes quant à la nature de l'organisme qui les représenterait .....	18
3.8. Le mécanisme par lequel les groupes désirent s'affilier au RCE.....	18
4. BESOINS QUANT AUX POLITIQUES GOUVERNEMENTALES DES DIVERS PALIERS DE GOUVERNEMENTS .....	18
4.1 Le degré d'influence des politiques fédérales, provinciales, municipales auprès des groupes.....	18
4.2. Les besoins des groupes liés aux politiques fédérales, provinciales ou municipales .....	18
4.3. La fréquence à laquelle les groupes participent aux consultations publiques .....	18
4.4 Les sujets d'intérêt qui retiennent l'attention des groupes lors d'une consultation publique .....	19

## INTRODUCTION

### **I - Mise en contexte de la recherche**

Dans le cadre de la recherche sur *Le mouvement environnemental au Québec*, nous voulions mieux connaître la dynamique des groupes environnementaux québécois afin de proposer la meilleure affiliation possible pour recréer le lien avec le réseau canadien. L'objectif était de déterminer les besoins des groupes québécois, spécifiquement en termes de réseautage, pour favoriser l'essor du mouvement environnemental.

Dans ce rapport, nous décrivons les liens qu'entretiennent les groupes environnementaux québécois ainsi que leurs besoins en termes de services, de réseautage et de formation face aux politiques gouvernementales pour une meilleure participation et influence de celles-ci. À la lumière de cette recherche, le Conseil d'administration du Réseau canadien de l'environnement (RCE) mettra en oeuvre une proposition de mécanisme d'affiliation.

Le RCE a mandaté la chercheuse attitrée pour conduire cette recherche. Le Comité de liaison francophone du RCE a offert un support direct et représente le premier groupe de référence qui a orienté la recherche. Les chercheurs Claire Durand et Jean-Guy Vaillancourt du département de sociologie de l'Université de Montréal ont approuvé la démarche scientifique. Un comité aviseur a été formé au mois de mai 2005 pour valider la recherche et la démarche afin d'assurer un processus transparent pour une nouvelle forme d'affiliation pour les groupes du Québec. Leurs conseils ont guidé l'actuelle démarche entreprise.

### **II - Moyens utilisés**

La collecte des données a été faite par le biais d'un questionnaire puis complétée par des entrevues. Afin de rejoindre le plus grand nombre de groupes nous avons mis tous les moyens en branle pour que ceux-ci répondent au questionnaire: plusieurs annonces insérées dans les différents bulletins et revues écologistes, envois par courriels et appels téléphoniques pour s'assurer de la diversité des répondants et d'une bonne représentativité sur l'ensemble du territoire.

#### ***a) Questionnaire***

Le questionnaire était destiné aux groupes dans le seul but de connaître leurs besoins et attentes face à un réseau canadien via le Réseau canadien de l'environnement. Avec l'apport des listes reçues de diverses associations environnementalistes québécoises, composée à la base avec le fichier central de la Corporation St-Laurent, nous avons dénombré 328 groupes qui possédaient des adresses courriels. La totalité de cette population a été interpellée. Un questionnaire a été rendu disponible en ligne sur le site du RCE, en version française et anglaise. Quelques copies papier ont été distribuées et postées sur demande pour les groupes qui n'ont pas d'adresse électronique.

#### ***b) Entrevues d'une vingtaine de personnalités québécoises***

Plus de 60% des personnes interviewées sont des représentants de groupes environnementaux ce qui représente 13 personnes dont 8 ont aussi répondu au questionnaire. Il était aussi important d'aller sonder les sujets qui gravitent autour du mouvement environnemental associatif. Nous avons fait des entrevues avec 2 représentants du gouvernement (un du fédéral et l'autre du provincial), 4 scientifiques universitaires, 1 personne issue d'une entreprise privée d'aide au développement durable et une personne issue d'une association des industriels de l'environnement.

### **III - Population à l'étude et validité de la recherche**

La population à l'étude était les groupes environnementaux du Québec: les groupes de citoyens, les associations et les regroupements sans buts lucratifs dont la protection de l'environnement ou la promotion de celle-ci est le mandat principal. Il est difficile de connaître le nombre exact de groupes environnementaux sur le territoire québécois. Par ailleurs, notre mandat n'était pas d'en faire le recensement, mais bien de les sonder afin de voir leurs aspirations pour arrimer un meilleur réseautage entre eux. Nous avons constaté un intérêt marqué pour le sujet de cette recherche par le nombre et la qualité des intervenants qui ont répondu à l'appel. En effet, des représentants de 76 groupes environnementaux ont participé à l'étude, soit à l'aide du questionnaire ou d'une entrevue, totalisant ainsi 23% de la population interpellée. De plus, la valeur des témoignages reçus démontre que le moment était opportun pour commander une telle étude et que celle-ci mènera certainement, au cours des prochaines années, vers l'épanouissement du mouvement environnemental québécois.

## SECTION A – RÉSULTATS DES ENTREVUES

Nous avons choisi de vous présenter les résultats des entrevues avant ceux des questionnaires. Étant donné que les résultats des entrevues sont des opinions émises par les experts rencontrés, nous croyons que cette entrée en matière est plus apte à nous mettre en contexte.

### **1. Mise en contexte**

L'objectif des entrevues visait non pas à trouver les réponses aux questions posées dans le questionnaire mais bien à faire la collecte des expériences personnelles des experts rencontrés. Autrement dit, nous voulions connaître l'opinion des personnes interviewées, leurs expériences et leur vision du développement du mouvement vert québécois.

La méthode d'analyse utilisée pour la conduite des entretiens était de type compréhensif, c'est-à-dire que, tout en étant définies d'avance, les questions laissaient la liberté aux interviewés pour aller au-delà de celles-ci. L'intervieweuse demeurait donc à l'écoute du spécialiste et rassemblait le plus d'informations pertinentes possible.

#### ***1.1 Les personnes sollicitées***

Nous avons privilégié les gens impliqués dans le milieu environnemental depuis longtemps; représentants d'ONG, mais aussi scientifiques et spécialistes qui gravitent autour du mouvement ainsi que des groupes de base depuis plusieurs années. Ces personnes ont une vision de ce que devrait devenir le mouvement puisque basée sur une expérience réelle et assise dans le temps et donc, empreinte d'une historicité bien solidement ancrée dans la société québécoise.

#### ***1.2 Validité de la population étudiée - entrevues***

Nous avons dressé une liste de 30 personnes à solliciter pour conduire des entrevues auprès d'elles, l'objectif étant de rejoindre la moitié des répondants sollicités. Or, ces derniers ont manifesté un grand désir de participation puisque 21 entrevues ont été conduites, soit 70% de la population visée. Les gens contactés étaient vivement intéressés à donner leur opinion sur le développement du mouvement vert au Québec.

La fourchette des personnes rencontrées est très représentative des personnes impliquées dans le milieu et de celles qui s'interrogent sur les mouvements sociaux, plus particulièrement sur le mouvement environnemental québécois. Notons une répartition équitable selon l'âge des répondants, le sexe, la langue, ainsi que les divers acteurs de la société civile.

#### ***1.3 Les questions posées aux interviewés***

- 1. Décrivez-nous le mouvement vert québécois (MVQ).**  
Votre vision? Qu'est-ce que le mouvement vert? D'où vient-il?
- 2. Le MVQ a-t-il un impact dans la société québécoise?**  
Si oui, est-ce un impact ascendant ou descendant? Notions historiques?
- 3. Comment le rendre plus efficace, ou encore plus efficace, pour qu'il soit à même de modifier (ou continuer à modifier) les comportements sociétaux.**
- 4. Quelle est l'importance du réseautage entre les groupes québécois pour l'essor du mouvement?**  
Avec nos collègues canadiens (hors Québec) et ailleurs (USA, international)? Pourquoi est-il important de se réseauter? Et comment le faire de façon efficace?
- 5. Parlez-nous, tous milieux confondus, d'un réseau d'importance qui fonctionne (au Québec ou ailleurs).**  
Un réseau duquel vous faites partie (ou par le passé). Quel est-il et pourquoi fonctionne-t-il?  
Devrions-nous nous inspirer de d'autres méthodes ou modalités de fonctionnement?

## **2. Les entrevues**

Toutes les personnes interviewées ressentent le malaise devant l'impasse dans laquelle se trouve le mouvement environnemental québécois en terme de convergence et de réseautage. Elles avaient déjà réfléchi à ce sujet et aux solutions à mettre de l'avant. C'est donc dire que le matériel recueilli est riche et sera d'une grande utilité pour le futur affilié.

### ***2.1 État général de la situation***

Le mouvement environnemental québécois a une faune et une flore diversifiées, c'est-à-dire que nous avons affaire à un ensemble de groupes et de réseaux qui abordent plusieurs enjeux, à plusieurs niveaux, et surtout qui les traitent différemment. Le mouvement vert québécois fait aussi partie de plusieurs réseaux et cet état de fait se doit de continuer. Il permet l'ouverture et donne l'opportunité au reste de la société civile de prendre part aux grands débats environnementaux.

Les valeurs environnementales prônées par le mouvement sont très importantes pour faire avancer la société. Il faut donc que le réseau québécois soit inter-connecté et actif dans tous les débats de société, tant québécois qu'internationaux. Pour avoir une force de frappe, le mouvement environnemental québécois doit avoir des ressources stables rendant nécessaire une certaine institutionnalisation de ses structures. Aussi, un travail étroit en collaboration avec les politiciens, les entreprises, les artistes et autres groupes de la société doit être réalisé. Il est crucial de garder la diversité des groupes à l'intérieur du mouvement puisque l'éventail des opinions émises augmente la force de frappe. Ainsi, un réseau devrait rassembler les groupes de diverses tendances et les appuyer pour qu'ils agissent et prennent parole sur la place publique.

Les experts voient d'un très bon œil que le mouvement soit en train de se sortir de son impasse, et souhaitent ardemment que les Conseils régionaux en environnement, l'Union québécoise pour la conservation de la nature, le Réseau québécois des groupes écologistes, Eau secours et autres réseaux se rallient pour former une grande coalition qui amènera de la puissance au mouvement et lui sera des plus bénéfiques. De plus, ils souhaitent qu'une table ronde se mette en place, table où tout un chacun sera réunis afin de définir ensemble des grandes réalisations à prioriser, il serait souhaitable que cette instance ait une structure souple.

Le mouvement vert québécois possède une diversité, une inclusion du social élargi, il intègre toutes les facettes du développement durable dans son action.

## **3 Synthèse des entrevues réalisées**

La présente section est la synthèse des opinions et expressions émises par les personnes interviewées. On y trouve des éléments de convergence et de divergence. Elles sont parfois des consensus ou parfois des voies de solutions ou idées exprimées par un seul intervenant. Ces dernières nous semblaient suffisamment intéressantes à soulever pour enrichir la réflexion sur le développement du mouvement vert québécois.

### ***3.1 Le mouvement vert***

Il serait important de saisir l'histoire du mouvement vert au Québec, de mener une recherche plus détaillée et de publier un ouvrage sur le sujet. Alors, le savoir des personnes rencontrées servira à dresser un bilan très sommaire du mouvement environnemental québécois.

#### ***3.1.1 État actuel***

Malgré ses difficultés inhérentes, le mouvement est plus fort que jamais. Le travail des groupes environnementaux a eu un impact réel sur l'opinion publique depuis ces dernières années réussissant à conscientiser la population et à l'impliquer dans certains dossiers. Prenons exemple de grandes manifestations comme celle qui visait à contrer le Suroît. Celle-ci n'aurait jamais eu lieu sans l'apport des groupes et des liens que ceux-ci entretiennent avec le mouvement populaire. Ainsi, cela démontre que le mouvement est de plus en plus implanté et reconnu dans la société québécoise autant par ses pairs que par les pouvoirs politiques et les citoyens.

En dépit d'un certain épuisement, il y a un renouvellement du leadership et des travailleurs à l'intérieur des groupes environnementaux. Les leaders d'antan ont vieilli et, en se retirant, permettent l'émergence de groupes qui embrassent un point de vue différent et de nouvelles façons de faire. Pourtant le mouvement accuse aussi la perte d'une historicité de

laquelle les groupes pourraient apprendre et avec laquelle ils pourraient bâtir cette approche renouvelée qui rallie autant les enjeux sociaux qu'environnementaux.

De plus en plus de solutions sont proposées et mises en œuvre par les groupes qui sont dans l'ensemble moins contestataires et agissent au lieu de tenter d'imposer de nouvelles valeurs sociétales. La lente transformation du domaine social amorcée par les militants de la première heure depuis des décennies a permis de faciliter l'émergence de nouveaux comportements citoyens plus responsables. Les groupes se retrouvent donc avec les heureux résultats d'une conscience accrue et les demandes croissantes des citoyens concernant la réalisation de projets concrets. Cette attitude correspond à une tendance internationale.

Parallèlement, se développe des entreprises d'économie sociale qui intègrent les problématiques environnementales dans une forme de redéploiement de l'économie autrement. Ce type d'entreprises pullulent un peu partout au Québec. Elles sont axées et se développent dans divers domaines de l'environnement, plusieurs d'entre elles dans la récupération et le reconditionnement de biens.

Enfin, on constate que les citoyens jouent un rôle de plus en plus grand. Ceux-ci étant interpellés par les médias qui accordent une place croissante aux actions entreprises par les groupes et surtout informent sur les différents enjeux environnementaux. Un mouvement de citoyens de plus en plus informés et conscientisés modifie alors leur façon de consommer et de se transporter.

Il est impératif que le mouvement environnemental soit plus ouvert, qu'il se fasse de plus en plus entendre de la population. Les citoyens sont des électeurs pour les partis politiques, ces derniers sont donc très sensibles à l'opinion publique. Le mouvement doit prendre appui sur le public et, pour ce faire, il doit conscientiser toujours plus la population, augmenter et développer l'éducation populaire.

### *3.1.2 Diversité*

Différents joueurs forment le mouvement environnemental québécois. Parmi les groupes, on retrouve trois tendances qui émergent, soit les conservationnistes, les écologistes et les intervenants en développement durable.

Les conservationnistes sont les groupes qui œuvrent pour la conservation de la faune et de la flore; ils travaillent entre autres à réhabiliter des marais, des cours d'eau et des habitats naturels. Les écologistes sont des groupes qui œuvrent pour la protection, la défense des droits de l'environnement; ceux-ci sont les chiens de garde des valeurs environnementales, ils scrutent les nouveaux projets ou développements qui ne respectent pas les droits inhérents aux écosystèmes et communiquent leurs craintes à la population. Enfin, les groupes qui œuvrent dans la sphère du développement durable sont nombreux et besognent à des niveaux multiples. Puisqu'ils sont en plein essor, dans quelques années, on pourra scinder cette catégorie et en faire une nomenclature à part. Parmi ces groupes, certains sensibilisent, d'autres mettent en place des projets où les citoyens peuvent s'engager concrètement, d'autres encore travaillent à augmenter l'échange et le partenariat par la concertation en valorisant l'implication de tous les intervenants de la société civile dans la planification des priorités environnementales d'une région donnée.

Peu importe leurs allégeances et tendances, tous traitent de plusieurs enjeux (tant au niveau local, régional, national, qu'international) et, au moment opportun, certains groupes forment des alliances basées sur des thématiques de même niveau. De plus en plus de grandes coalitions se forment, parfois sur des enjeux ponctuels, mais souvent aussi ils se regroupent selon une thématique particulière et, ensemble, tentent de faire avancer leurs dossiers respectifs.

Cette diversité qui caractérise le mouvement environnemental québécois est une richesse exceptionnelle de laquelle les groupes devraient être fiers et dont ils devraient se servir pour augmenter leur taux de pénétration auprès des citoyens.

### *3.1.3 Professionnalisme et bénévolat*

Les bénévoles ont toujours été à la base des actions entreprises par les groupes pour la protection de l'environnement. Ce sont les citoyens qui sont le mieux placés pour constater que leur environnement immédiat se détériore, ce sont eux qui, individuellement, militent à la base des regroupements que l'on connaît. On voit toutefois poindre une tendance à la baisse de l'implication bénévole dans certains groupes. Nous avons constaté que cet état de fait inquiète plusieurs des experts interviewés, et quelques hypothèses ont été amenées pour les expliquer.

Nommons d'abord le contexte social et la dure réalité que nous vivons tous, à savoir la sur-production à laquelle est confrontée la nouvelle donne sociale, ainsi que la vitesse effrénée à laquelle nous vivons tous.

Aussi, nous constatons que le tissu social familial a grandement changé depuis les dernières 30 années, rares maintenant sont les familles où un seul conjoint travaille et peut subvenir aux besoins de la famille. Soit que le nombre de famille mono-parentales a augmenté, soit que les deux conjoints doivent travailler pour répondre à leurs besoins. Ainsi le temps total que la famille peut consacrer aux tâches bénévoles est grandement diminué.

Enfin, les travailleurs qui oeuvrent au sein des groupes sont de jeunes gens dynamiques et formés dans des sphères professionnelles diversifiées: communicateurs, administrateurs, penseurs, chercheurs, etc. C'est un atout de taille que de retrouver des personnes hautement qualifiées dans les groupes environnementaux, car elles peuvent mieux manœuvrer et faire face à l'adversaire avec plus de justesse. Pourtant, nous constatons qu'il est difficile pour ces nouveaux intervenants professionnels de l'environnement de trouver une juste place à des gens non-professionnels qui voudraient s'impliquer.

Il y a donc des groupes qui gardent encore une forte base bénévole et d'autres qui ne sont constitués en grande partie que de travailleurs professionnels augmentant ainsi le fossé qui sépare les groupes les uns des autres.

Tout de même on voit une tendance à l'implication professionnelle dans certains groupes, c'est-à-dire que les professionnels : sociologues, avocats, scientifiques, et autres, offrent de plus en plus de services bénévoles dans leur spécialité à raison de quelques heures semaine à l'action des groupes. Le plus souvent ils s'impliquent dans un projet, et, en équipe, le mènent à terme. Les groupes doivent donc redoubler de créativité pour savoir garder ces ressources précieuses à l'intérieur de leurs rangs.

Rappelons que les professionnels et les bénévoles qui oeuvrent dans les groupes sont empreints d'une motivation profonde pour faire évoluer la société vers des valeurs plus respectueuses de l'environnement. Ces ressources sont précieuses et le défi dans les années à venir est de trouver une façon de rallier les professionnels de l'environnement de toutes tendances et les citoyens dévoués pour continuer à faire évoluer le débat sociétal.

### *3.1.4 Tensions*

Dans ce mouvement, comme dans tout groupe et regroupement, il arrive un moment où il faut revoir les vieilles façons de faire, les renouveler, prendre le temps de se repositionner pour, dans ce cas, mettre en place le meilleur réseautage possible. Le mouvement environnemental québécois est à la croisée des chemins.

On y retrouve de vieux conflits de personnalité, parfois des façons de faire qui sont exclusives et sectaires. Certains groupes ont dirigé leurs actions avec et vers des clientèles très ciblées omettant ainsi d'inclure la grande majorité du mouvement environnemental qui depuis a pris un essor certain.

Des tensions se retrouvent aussi entre les groupes puisque certains se critiquent entre eux sur leurs façons de faire, surtout en ce qui concerne la position plus ou moins critique qu'ils exercent face aux politiques gouvernementales. Il serait plus profitable de voir l'aspect positif de chacune des différentes façons d'intervenir et de s'en servir selon le type d'intervention nécessaire.

Quelques alliances que l'on voit poindre entre certains groupes annoncent peut-être un début de changement dans la façon d'aborder les enjeux et de voir les possibilités qu'offrent les partenariats sur certains dossiers.

Dans toute cette mouvance et celle qui reste à faire, émergent de multiples innovations. Le mouvement devra utiliser ses forces vives pour mettre en commun les ressources de chacun afin de faire des avancées.

Le temps où il fallait convaincre les citoyens, les politiciens, les décideurs de la société d'accorder de l'importance aux nouvelles valeurs environnementales qui, jusque-là, étaient inconnues de tous, est révolu. Le travail des groupes depuis les années 70 a porté fruit. Les gouvernements de tous les paliers ont intégré des lois et règlements qui permettent une certaine protection des ressources naturelles. On retrouve des comités environnement dans la plupart des grandes entreprises, des écoles à vocation environnementale, des départements environnement qui permettent aux grandes sociétés d'évoluer, des syndicats, des associations professionnelles qui intègrent les enjeux environnementaux à leur propres plan de développement et d'interventions, de plus en plus d'artistes s'impliquent et composent poésie, chansons et textes littéraires.

Dans toute cette mouvance, il est crucial désormais que le mouvement environnemental se redéfinisse et se trouve une niche dans laquelle il pourra continuer à agir, à surveiller et faire évoluer les débats sociaux.

### **3.2 Les conditions d'un réseau**

Tous parlent de bâtir un réseau fort, inclusif, et qui respecte la place des groupes. Le réseau devrait aider, stimuler et outiller ses membres à intervenir sur la place publique. Le réseau ne devrait pas se positionner pour eux. Il développe, consolide et accroît les solidarités, les projets communs, le partage d'expertise. Il travaille au service de ses membres et il favorise l'implication et donc l'influence des groupes sur les politiques gouvernementales.

Pour faciliter l'échange, des rencontres entre les membres devront être fréquentes. Le réseautage doit être basé sur des dossiers communs. Il doit favoriser le caractère rassembleur : le développement de forums qui unissent, le développement des capacités de renforcement. Les groupes membres doivent retirer des bénéfices, profiter de la crédibilité du réseau, des services offerts. Ce réseau doit ajouter de la plus-value à chacun de ses groupes membres qui, eux, devront reconnaître l'importance que l'organisation centrale se développe. La cotisation pour le membership devrait être proportionnelle au budget des organismes, car si les groupes cotisent, ils participeront davantage.

Le réseau pourrait se développer comme un ordre professionnel, faisant ainsi reconnaître les actions et les spécificités des groupes. Beaucoup ont souligné l'importance de l'accroissement des connaissances pour les groupes membres surtout dans les domaines de la gestion, du travail avec les gouvernements et le développement de politiques, etc.

Un lobby stratégique auprès des instances gouvernementales est de mise pour que ledit réseau prenne du galon. Ce réseau doit travailler à faire connaître l'action des groupes et œuvrer au développement et à la reconnaissance de leur financement de base. Le réseau doit revendiquer du financement statutaire pour les ressources nécessaires au bon fonctionnement des groupes de base, non seulement pour les regroupements, sinon les miettes reçues et le financement uniquement par projet continueront de soulever des batailles futiles.

La diversité d'un réseau de groupes environnementaux est aussi importante que la biodiversité elle-même. Le réseau ne devrait pas avoir un seul discours dominant mais doit être neutre et stimuler ses membres à parler publiquement. Il cherchera à inciter et à développer la diversité, car la force du mouvement sera d'autant plus grande si les interventions viennent de plusieurs fronts.

Il semble impératif de conserver et de développer l'action bénévole au sein du mouvement. Un intervenant affirme que les personnes qui travaillent dans les groupes doivent être des experts, crédibles. Cette trajectoire est déjà amorcée, nous l'avons vu dans la section 3.1.3 *Professionnalisme et bénévolat*, le réseau devrait voir à maintenir et à développer cette professionnalisation. Plusieurs plaident pour un réseau formé d'une permanence professionnelle avec des habilités en terme de communications, d'analyse et de synthèse. Répétons-le, malgré l'importance de la professionnalisation de l'action environnementale, le défi dans cette mouvance est de garder et d'attirer le plus de bénévoles possible.

La démocratie est une donnée cruciale dans la réussite de l'opération. Le réseau devra donc être transparent et surtout agir selon des règles qui permettent l'alternance de la gouvernance. En d'autres termes, la présidence doit avoir un terme fixe qui restera à déterminer puisque certains prônent un changement chaque année. Il faudrait faire la part des choses et aussi prendre en compte que si la présidence change chaque année, il sera difficile d'établir une continuité et de bâtir de réelles solidarités.

Les avis sont partagés en ce qui concerne les futures modalités d'affiliation. Cela étant, que le membership soit fait directement par le RCE ou par le biais de l'affilié québécois, le RCE doit réussir à rassembler tous les groupes canadiens, ce qu'il ne fait pas encore. C'est aussi l'objectif que doit atteindre le réseau du Québec. Afin de mettre en place ce réseau, le RCE se doit d'être d'une transparence absolue : la formation d'un comité aviseur pour la mise en place organisationnelle est suggérée.

### **3.3 Les besoins identifiés**

Les experts rencontrés ont cru bon de faire connaître au RCE les besoins essentiels auxquels devrait répondre le futur affilié.

Le futur réseau québécois devrait être un guichet unique, l'interlocuteur privilégié du gouvernement provincial. Il doit faire du lobby, notamment en ce qui concerne une politique de financement des groupes, et aussi le développement concret d'apports financiers provenant des entreprises. Il devrait voir à un partage équitable des ressources entre les groupes.

Des compétences en communications sont un élément essentiel pour le maintien et le développement du réseau. Cette donnée devra être centrale dans le choix du groupe qui sera l'éventuel affilié. Ce dernier devra aussi former les groupes aux rudiments de la communication visant le public, et pour ce faire mettre l'accent sur la connaissance du langage communicationnel afin de parfaire les messages d'intérêt public. Il devra développer le lien entre les groupes et les médias et inviter les journalistes à développer le réflexe de communiquer avec plusieurs d'entre eux lorsqu'ils veulent connaître les avis des groupes. Une formation en intervention médiatique, transfert des connaissances, pédagogie devrait être montée exclusivement pour les besoins des groupes.

Le réseau devra s'affairer à développer les compétences scientifiques et la connaissance terrain de ses membres. Il s'outillera sur le plan théorique, offrira une formation plus fine pour certains leaders; fonctionnement de l'état, des politiques publiques, une connaissance pointue de certains domaines d'expertises, une connaissance trans-disciplinaire ou l'interface science et société est prise en compte. Il analysera les enjeux et se liera avec les autres groupes du mouvement social : femmes, alter-mondialisation dans une solidarité nationale et internationale. Il développera la connaissance de différents milieux tant politique que sociaux et donnera des ateliers aux groupes sur comment travailler avec les politiciens, avec les chefs d'entreprises ou les artistes. Il privilégiera les grandes coalitions transversales qui permettent de dégager un minimum de points communs et de consensus concernant les politiques publiques.

Il développe les ressources nécessaires en vue d'une certaine institutionnalisation pour augmenter la force de frappe. Il évitera aussi d'inscrire ses employés à des programmes d'emploi, employés qui, comme on le sait, sont obligés de se trouver un autre emploi après 6 mois ou un an tout au plus, afin de conserver une mémoire institutionnelle et développer une permanence.

Il est important que le réseautage fasse connaître les groupes et leurs activités. Le réseau, rappelons-le, ne se positionnera pas au nom de ses groupes, ne leur dictera pas quoi faire, mais plutôt stimulera et formera ses membres à le faire. Il pourrait aussi servir d'observatoire des ressources en éducation relative en environnement. Il offrira, cette prochaine donnée est d'importance, un réseau électronique sous forme de banque de données; il sera visible et mettra à jour tous les contacts à entretenir dans ou pour le mouvement. Il aidera les groupes à consolider leurs appuis populaires. Le réseau aidera les plus petits, les plus faibles. Il aidera à faire les liens entre les groupes de citoyens qui réagissent spontanément à une crise, les groupes nationaux qui travaillent sur des thématiques et les autres qui font de l'éducation à l'environnement.

L'importance de voir à la publication d'un magazine québécois sur le développement durable ou l'environnement a été soulignée par plusieurs experts. Le réseau devrait aussi organiser ou voir à l'organisation d'un colloque annuel qui permettrait de réunir tous les intervenants et de créer un lieu d'échange en plus de favoriser l'assemblée générale annuelle du réseau.

#### **4. Problèmes à résoudre**

Plusieurs problèmes devront être pris en considération. Dans ce mouvement au Québec, il y a sous représentation des anglophones, des communautés culturelles, des autochtones. Ils sont pourtant des alliés importants et constitueraient un apport significatif au redéploiement du mouvement environnemental. Quelle place leur sera donnée? Comment rallier les anglophones et les francophones? Rassembler les verts des villes et les verts des campagnes? Réunir les groupes environnementaux des groupes de concertation? Nous devons répondre à ces interrogations et à plusieurs autres avancées par les experts ou que l'on peut retrouver à travers les réponses des questionnaires afin que toute cette information fasse partie du mandat du futur affilié québécois.

Les actions des groupes sont trop souvent promptes, elles manquent d'analyse et de synthèse parce que les groupes n'ont pas assez de ressources pour prendre du recul sur certaines situations. Des groupes écologistes font un travail généreux mais trop souvent peu efficace. Les annonces de probabilité de cancers et de morts en raison des impacts de la pollution ne sont pas des outils appréciés par le public québécois. Il faut arrêter de faire peur mais plutôt être constructif dans l'approche à avoir, car une perte de crédibilité ne se répare pas. Le mouvement est dans une pente ascendante, dans les années 1980 la population ne mettaient plus les problématiques environnementales dans le haut du pavé de leurs préoccupations. Il serait dommage de perdre le regain d'intérêt qui persiste depuis quelques années.

Concernant les consultations publiques qui sont effectuées par les gouvernements, en particulier le gouvernement fédéral, il est impératif que les apports de fonds destinés aux participants doivent être accrus. Le futur réseau québécois doit

revendiquer que les experts du mouvement environnemental devront être rémunérés à juste titre pour leur participation aux tables multipartites.

Le tournant doit résolument être pris pour que les actions se dirigent vers un développement durable, c'est-à-dire que les groupes doivent faire des actions qui concilient environnement et économie. Il serait avantageux pour les groupes que des projets de sensibilisation et d'action en partenariat avec les entreprises soient mis de l'avant. Bien qu'à priori certaines entreprises ne véhiculent pas nécessairement des valeurs environnementales ces dernières peuvent se montrer ouvertes à transformer leur vision. Par exemple Procter & Gamble a fait entrer des critères environnementaux assez élevés chez ses sous-traitants pour être certain de la certification de ses produits.

## **5. Pistes de solutions et mises en garde**

Au cours des entrevues, les experts ont émis des suggestions et des réserves pour permettre un meilleur développement du mouvement environnemental, celles-ci sont relevées ci-dessous et permettront de faciliter le débroussaillage de la marche à suivre pour le futur affilié pour la mise en place de ce réseau tant attendu.

### ***5.1 Suggestions diverses***

1. Le réseau devra amener les groupes à travailler ensemble et non en compétitivité. Il pourrait voir à ce que chacun des groupes assume une partie du travail sur le même problème, se divise la tâche selon les compétences et spécialités pour permettre un impact plus important.
2. Il faut d'une part que les groupes fassent sans cesse de la politique pour que les élus entendent leurs doléances, et faire connaître les beautés de la nature, rattacher les gens à une réalité pour les convaincre d'autre part et inciter les citoyens à eux aussi mettre de la pression sur les gouvernements.
3. Il semble que des fonds seront disponibles dans le budget du Québec en 2006, les groupes devraient en profiter pour faire le bilan et un plan de développement quinquennal solide.
4. Le réseau devrait mettre des efforts pour augmenter l'apport de la communauté anglophone et voir à la possibilité d'être bilingue.
5. Miser sur la technologie, c'est-à-dire aider les groupes à s'outiller tant matériellement qu'avec des connaissances puisque la technologie facilite les communications et le territoire québécois est grand.
6. Le mouvement vert est apolitique, il devrait se centrer plus sur le pouvoir. Travailler à supporter un parti politique. Ou du moins solliciter les élus et les partis à participer au débat environnemental lors des campagnes électorales et suivre l'état d'avancement de leurs promesses.
7. Prioriser le travail, ne pas s'éparpiller. Les groupes ont souvent tendance à prendre trop de dossiers à la fois et ainsi à ne pas approfondir leurs positions. Une erreur scientifique une fois et la crédibilité est écorchée pour de nombreuses années.
8. Viser la maturité, la mise en commun des ressources et expertises. En développant par exemple une forme de péréquation pour faciliter le financement des groupes environnementaux.
9. Faire un plan d'action national où chacun pourrait y participer, aller chercher l'argent pour le réaliser et distribuer les ressources selon les compétences de chacun des groupes.
10. Le réseau pourrait ressembler à une table ronde plutôt qu'à une fédération. Un intervenant a suggéré la possibilité de former 2-3 grands réseaux avec des tendances distinctes comme le font les syndicats.

### ***5.2 Quelques avertissements***

1. Les groupes ont fait quelques bons coups ces dernières années, rien n'est pourtant gagné au niveau des politiques et des tendances des gouvernements à ne pas mettre sérieusement des lois et règlements qui sont pourtant appliqués dans d'autres pays ou régions pour aider les citoyens et les entreprises à faire des choix responsables.
2. Plusieurs experts émettent un avertissement concernant la sur-valorisation des groupes de concertation. Les comités de bassins versants sont aussi des organismes de concertation. Certains se demandent si les CRE (table de concertation) créés et subventionnés par le gouvernement ne noient pas les actions des groupes environnementaux.
3. Attention à trop institutionnaliser le mouvement, celui-ci en perdra son essence.
4. Penser à laisser de la place aux mouvements spontanés, aux comités de citoyens qui se forment, penser à leur inclusion dans le mouvement environnemental québécois.
5. Tout ce qui viendra du Canada, doit se faire dans un souci de transparence absolue en respectant la complexité du mouvement environnemental québécois.
6. Après s'être structuré et organisé, le futur réseau québécois devra regarder plus loin. Le Québec a un rôle particulier à jouer sur la scène fédérale, le futur réseau devra faire des interventions, représenter le Québec à

- Ottawa. Ne pas se cantonner dans une activité qui sera exclusivement québécoise, elle devra aller au-delà des frontières, tisser des liens du côté des États-Unis et faire partie de la mouvance internationale.
7. Le réseau devra trouver des stratégies de liaisons, ne pas se fier au gouvernement pour rallier les groupes. Par exemple reprendre en main la gestion des activités de gala comme les phénix de l'environnement.
  8. Certaines personnes à l'intérieur du mouvement ne sont pas habilitées à faire des relations publiques et à porter un discours rassembleur, il serait important de choisir les leaders pour leur qualités communicationnelles et leurs expertises scientifiques; les deux compétences ralliées.
  9. Il existe déjà plusieurs regroupements de groupes environnementaux au Québec. Comment faire pour ne pas dédoubler leur travail, faire du réseautage de réseau? Cela devra être examiné avec soin par le RCE dans le choix et le mandat qui sera donné au futur affilié.
  10. Est-ce que le nouvel affilié devrait être un groupe existant ou encore le RCE devrait-il exiger que les promoteurs forgent une nouvelle charte?

## **6. L'essentiel à retenir des entrevues**

Les experts rencontrés sont unanimes concernant la nécessité de bâtir un réseau où les valeurs essentielles à la base sont : la neutralité, la transparence, la représentativité (plutôt inclusif qu'exclusif) de tous les intérêts, de toutes les problématiques.

Pour se faire, un conseil d'administration fort, un bon porte-parole, pas de parti-pris, un mouvement arc-en-ciel où les gens trouvent leur complémentarité, où chacun a sa place sont essentiels pour le mettre en place. L'interlocuteur québécois devra avant toute chose développer les solidarités entre les groupes. Le réseau devra continuer à évoluer avec le mouvement, se questionner, faire faire des études, des recherches, des bilans positifs des impacts des groupes sur la protection de l'environnement pour démontrer l'efficacité du mouvement.

La force de chaque groupe est étonnante, pourtant à l'intérieur de plusieurs des organismes il y a un manque chronique de ressources en terme organisationnel, de leadership et de gouvernance pour mettre à profit toute cette richesse. Le réseau verra à outiller les groupes. Les groupes embrassent le réel différemment les uns des autres, le réseau verra à garder et enrichir cette diversité.

Plusieurs défis attendent les groupes dans les années à venir. La faiblesse du mouvement vert réside, du a son manque de ressources, en la difficulté qu'il a de s'ouvrir vers les autres dimensions du développement durable. Le mouvement devra développer son discours vers une économie renouvelée, proposer une fiscalité, il ne faut pas qu'il se campe dans une position trop environnementaliste. La finalité des actions entreprises est sociale et humaine.

Le mouvement vert a une responsabilité dans la construction du Québec. La population, de plus en plus conscientisée, est en attente des actions que les groupes entreprendront dans un futur rapproché. Puisque le mouvement vert a atteint la fin de son adolescence, les experts rencontrés sont optimistes quant aux suites de cette étude et des liens qui se tisseront entre les groupes québécois et au-delà, avec les groupes canadiens.

## SECTION B – RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE

### **1. Identification des organismes répondants**

Les répondants ont pris ce questionnaire au sérieux puisque dans tous les cas les personnes désignées pour y répondre ont des fonctions de direction à l'intérieur de leur organisme. Dans l'ensemble, les groupes les plus importants (autant des grands groupes que des groupes locaux et régionaux) qui interviennent au Québec ont répondu à l'appel et leurs réponses ont grandement contribué aux résultats de cette recherche.

#### ***1.1 Types de groupes répondants***

Quel est le profil des organisations qui ont répondu? Dans le tableau 1'on dénombre les groupes répondants.

Les groupes désignés par le terme « bassin » (comités de lacs, ZIP, comités de bassins versants, etc.) sont ceux qui ont des activités reliées essentiellement aux cours d'eau et aux milieux humides. Les groupes dits de « conservation » travaillent pour la protection des milieux naturels et des espaces fauniques. Les groupes de concertation dans cette recherche sont essentiellement représentés par les conseils régionaux en environnement. Les groupes dits « écolo » sont les groupes de base, appelés écologistes ou environnementalistes selon les auteurs; ils représentent les associations de protection de l'environnement qui oeuvrent dans les trois axes du développement durable et ont, par conséquent, une vision sociale de l'environnement.

Quelques groupes d'économie sociale sont représentés dans cette étude. En effet, c'est un fort courant au Québec que celui de l'économie sociale, ces groupes s'occupent de protection de l'environnement dans une perspective de réinsertion sociale des gens démunis. Il y a une classe spéciale pour les éco-quartier qui sont des groupes locaux rattachés au territoire de la ville de Montréal et qui posent des actions concrètes dans leur quartier. Les éco-quartier sont à mi-chemin entre des groupes environnementalistes et des entreprises d'économie sociale. Enfin les groupes de recherche sont soit des groupes de réflexion et de recherche universitaire qui travaillent en étroite relation avec les groupes écologistes, soit des groupes communautaires davantage axés sur la recherche que sur l'intervention directe et qui travaillent en étroite relation avec des chercheurs universitaires.

**Tableau 1. Types de groupes répondants**

	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
Bassin	9	13
Conservation	11	15
CRE - concertation	9	13
Écolo	21	30
Économie sociale	5	7
Éco-quartier	9	13
Recherche	5	7
Autres	2	3
	<b>71</b>	<b>100</b>

#### ***1.2 Les membres dans les organisations***

Dans l'ensemble, nous retenons que les organismes environnementaux vont chercher leur membership au niveau individuel, c'est-à-dire chez les citoyens. Au total, nos 71 organismes-répondants ont 255 423 membres individuels. Quelques membres sont issus du domaine privé (entreprises : 249) et public (institutions : 313). Il est à noter que 24 groupes ont, comme membres, d'autres organisations communautaires, soit 945 au total. Cette dernière donnée illustre que 34% des répondants ont des liens formels et des partenariats solides avec d'autres groupes environnementaux et qu'ils sont déjà actifs dans une forme de réseautage. Le nombre médian de membres citoyens par groupe se situe entre 31 et 99.

### **1.3 Les activités tenues par les organismes**

Les activités des groupes se résument comme suit : beaucoup de représentations auprès des gouvernements et de participation aux consultations publiques, de conférences et ateliers de travail, de publications et, en proportion moindre, diverses mobilisations et manifestations. Ce qui est intéressant à retenir c'est que 88% des répondants font *au moins une fois par année* et jusqu'à *1 fois ou plus par mois* des conférences et ateliers de travail.

Dans une forte proportion (77%), les groupes effectuent des représentations auprès des gouvernements de *quelques fois par année à une fois par mois et plus*. Les consultations publiques font partie des activités récurrentes des organismes avec 56% des répondants qui ont indiqué que cette activité était effectuée *quelques fois par année*, soit au rythme des consultations publiques en général, signifiant ainsi que les groupes participent à la plupart des consultations auxquelles ils sont conviés. Il appert que 84% des répondants participent à des consultations publiques au moins une fois par année.

Les recherches et les publications occupent une grande part du temps des activités des groupes, soit dans une proportion de 52% ou 61% (si on compile les deux variables *quelques fois par année* et *1 fois par mois ou plus*), ce qui permet de conclure que les organismes sont de plus en plus outillés pour aller chercher l'information nécessaire à leurs représentations ou leur travail de sensibilisation et monter des documents pour faire valoir leur opinion.

Il faut retenir que les groupes se cantonnent dans des activités précises et ne feront jamais certains types d'activités. Cette affirmation s'appuie sur le fait que 40% ne participent à aucune manifestation et 38% n'effectuent jamais de corvées et de travaux de restauration.

### **1.4 L'étendue du territoire sur lequel se déroulent les activités des groupes**

Nous remarquons que 94% des activités des groupes se déroulent à l'échelon local (si on regroupe les variables *quelques-unes*, *beaucoup* et *toutes*) alors qu'une bonne proportion, mais moindre (75%), se déroulent au niveau régional et que *quelques-uns* (44%), se tiennent à l'échelle provinciale.

Très peu d'activités se déroulent aux niveaux national ou international. Dans une proportion de 62%, les groupes n'ont aucune activité à l'international et, si on additionne à cela les réponses de la variable *peu*, cette proportion augmente à 84%. De plus, les répondants ont indiqué que dans une proportion de 79% les groupes n'ont *pas* ou *peu* d'activités à l'échelon national (canadien).

Retenons que la plupart des activités des groupes se tiennent aux échelons local et régional.

### **1.5 La proportion des activités en français, en anglais ou dans une autre langue**

Presque la moitié des groupes, soit 48%, fonctionnent essentiellement en français. L'autre moitié utilise le français dans 60% à 99% des cas; c'est dire que certaines activités peuvent se dérouler exclusivement en anglais. Seulement 4 répondants fonctionnent autant en français qu'en anglais. L'usage de l'anglais est donc très minoritaire parmi les groupes et les autres langues utilisées le sont de façon marginale.

### **1.6 Le budget annuel des organismes**

Le quart des répondants, soit 24%, sont des petits groupes qui ont un budget de moins de 30,000\$. Plus de la moitié des répondants ont un budget se situant entre 30,001\$ et 300,000\$ et près de 20% ont plus de 300,000\$. Le budget médian des groupes se situe entre 30,001\$ et 100,000\$.

### **1.7 Les sources de financement des organismes**

Les gouvernements sont des sources importantes de financement pour la majorité des groupes. Pour 33% des répondants, les fonds provenant du provincial représentent la *totalité* ou constituent un apport *très important* de leurs ressources, contre 25% venant du municipal et 20% du fédéral. Or, 47% des groupes considèrent que le gouvernement provincial contribue de façon *peu* ou *assez importante*; les gouvernements municipaux contribuent pour leur part à 42% des groupes, et le gouvernement fédéral pour 51%.

Seulement 34% des groupes québécois vont chercher des fonds auprès des fondations canadiennes; les apports des fondations américaines ou internationales sont également minimes. De la même manière, très peu de fonds sont recueillis auprès des institutions publiques : seulement 6% des répondants reçoivent de façon *très importante* des fonds des institutions publiques, contre 38% qui n'en reçoivent que *peu* ou *assez*.

En revanche, les citoyens fournissent un apport certain aux groupes puisque, pour 15% de ces organismes, les fonds proviennent des citoyens, dans une proportion *très importante* ou la *presque totalité* de leur budget. De plus, 57% des répondants ont des apports *peu* et *assez importants*, données qui sont fort intéressantes.

Seulement 11% des groupes disent recevoir des apports *assez* et *très importants* des entreprises privées tandis que les groupes retirent, auprès des syndicats cette fois, des montants *peu* et *assez importants* (dans leur montage budgétaire) dans une proportion de 83%.

Les résultats concernant les sources de financement issues des groupes environnementaux et communautaires sont surprenants. Les groupes environnementaux fournissent aux autres groupes environnementaux des revenus (*peu* et *assez importants*) dans une proportion de 29%. Quant aux apports des groupes communautaires, 81% des répondants disent en recevoir de façon *peu importante* et 13% de façon *très importante*.

## **2. Activités que les groupes entretiennent avec d'autres organisations**

### ***2.1. Les réseaux dont font parti les groupes***

La majorité des groupes québécois font partie d'au moins un réseau ou regroupement. Dans une très forte proportion (69%), les répondants sont membres d'un conseil régional en environnement (CRE). Dans une moindre proportion (27%), ils sont membres de l'Association québécoise pour l'éducation relative à l'environnement.

Entre 15% et 20% des répondants sont membres des réseaux suivants : la Coalition *Eau secours*, le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets, le Regroupement des éco-quartiers, le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec, le Réseau québécois des groupes écologistes ainsi que l'Union québécoise pour la conservation de la nature. Enfin, 9% des groupes sont membres de Stratégies St-Laurent et du Réseau des écoles vertes Bruntland.

### ***2.2 Le degré de satisfaction des services reçus des associations dont les groupes sont membres***

En général, les groupes se disent *assez* et *très satisfaits* des services reçus. Une analyse plus fine pourrait être faite ultérieurement pour connaître le degré précis de satisfaction des membres selon leurs regroupements respectifs. Il est à noter que les groupes ne sont *pas du tout satisfaits* du travail effectué, ou non, pour la création de partenariats entre les groupes des différentes provinces ainsi qu'à l'international. Cette insatisfaction sera donc une piste à explorer pour le nouvel affilié.

#### ***2.2.1 Qualités et services de l'organisme associatif actuel***

Les répondants se disent *assez* et *très satisfaits* des qualités de leur organisme associatif respectif dans les proportions suivantes : 74% dans les domaines comme la crédibilité comme porte-parole auprès des instances gouvernementales appropriées, 69% pour l'écoute réservée aux demandes des membres et 60% pour les services de représentativité des membres auprès des instances gouvernementales.

Un peu plus du quart des répondants, soit 26%, se disent *pas du tout* et *peu satisfaits* des services de représentation reçus, ce taux d'insatisfaction monte à 30% si l'on exclut la variable *non applicable* dans la répartition des réponses traduite en pourcentage. Ainsi l'affilié devra saisir et évaluer les besoins de ses membres quant aux services de représentativité qu'il doit jouer auprès des instances gouvernementales appropriées.

#### ***2.2.2 Formation / recherche***

Près de 30% des répondants nous indiquent (en répondant par *non applicable*) qu'ils ne reçoivent pas de *formations diverses* de leurs associations respectives. Pourtant, un grand besoin en ce sens est exprimé puisque 67% des répondants de la question 3.6 (quels services désiriez-vous recevoir de votre association?) ont choisi de cocher comme étant *d'importance* ce service à recevoir. Quant à ceux qui reçoivent des formations, 52% d'entre eux se disent *assez* et *très satisfaits* des services reçus.

Au sujet des services *d'échange de connaissances et d'expériences*, les répondants sont respectivement, à 68% et 60% *assez et très satisfaits* des services reçus. Il y a tout de même près du quart, soit 24% des répondants qui ne sont *pas du tout* ou *peu satisfaits* de l'échange des expériences acquises par les groupes entre eux. Le futur affilié pourrait donc envisager des occasions pour permettre ce genre d'échange ou des publications afin de répondre à cet objectif.

### **2.2.3 Communication**

Environ 20% des répondants ont indiqué que les services de communication énumérés sont *non applicables* et donc apparemment non disponibles pour les groupes. Ou peut-être sont-ils simplement non désirés? Concernant la *publication des services* que les membres offrent, près de 30% ont répondu *non applicable* ce qui signifie qu'ils n'ont pas accès à ce service et 25% sont *peu satisfaits* des services de publicité offerts par leurs associations respectives.

Il faut aussi noter qu'un peu plus du quart, soit 28% des répondants, sont *peu satisfaits* (ou 33% si on comptabilise *pas du tout satisfaits* avec *peu satisfaits*) et 18% *non applicable*, totalisant 46% des répondants nous indiquant, du même coup, que la liste des groupes mise à jour n'est pas disponible ou est incomplète ce que nous avons d'ailleurs constaté en tentant de rassembler l'information sur les coordonnées des groupes dans le but de les rejoindre dans le cadre de cette recherche.

Le tiers des répondants se disent *peu* ou *pas du tout satisfaits* de l'accès à l'information sur les subventions contre 45% qui se disent *assez et très satisfaits*. Ce service devra donc aussi être abordé et étudié par l'affilié afin de mieux répondre aux besoins des groupes.

Compte tenu qu'environ 20% des groupes n'ont pas accès aux services énumérés, une pondération sans cette variable a été effectuée pour compléter l'analyse des données. Dans l'ensemble, les groupes sont *assez et très satisfaits* des services de communication reçus, et ce, dans une proportion variant entre 56% et 80%. Les groupes sont *assez et très satisfaits* des services (dans l'ordre) de diffuseur de nouvelles (80%), de porte-parole (77%), de prise de position publique (75%), d'accès à l'information des gouvernements (69%), d'accès aux groupes qui font un travail semblable au leur (68%), d'accès à l'information sur les subventions (57%) et de publicité de leurs services (56%) offerts par leurs associations respectives.

### **2.2.4 Services aux membres**

La plupart des groupes se disent *assez et très satisfaits* des services d'*organisation d'événements thématiques* et de *création de coalitions et de comités de travail* reçus par leurs associations respectives, et ce, dans une proportion de 73% et 71%.

Par contre, les groupes ne reçoivent pas les services d'*achats de biens et de services en commun* dans une proportion de 53%, de *recherche de fonds en commun* dans une proportion de 41% et, pour ces deux services, ils se disent *pas du tout* et *peu satisfaits* en grande proportion, soit respectivement à 70% et à 76% (en excluant la variable *non applicable*).

### **2.2.5 Aide à la création de partenariats entre les groupes**

Présentement, les associations de groupes écologistes n'offrent pas les services d'aide à la création de partenariats entre les groupes dans une proportion de 55% pour les relations entre les provinces et de 64% à l'international. Dans cette même veine, les répondants se disent *pas du tout* et *peu satisfaits* à 65% de l'aide à la création de partenariats à l'international et *pas du tout* ou *peu satisfaits* à 59% de l'aide à la création de partenariats entre les différentes provinces.

Ils sont *assez et très satisfaits* dans une proportion de 56% de l'aide à la création de partenariats entre les régions (notons que 28% ne reçoivent pas ce service), et *assez et très satisfaits*, dans une proportion de 84% de la convivialité qui règne dans les échanges entre les membres.

## **2.3. Les types de liens qu'entretiennent les groupes avec les différents organismes.**

Les groupes entretiennent des liens formels avec les trois niveaux de gouvernement dans une proportion allant de 45% pour les liens avec le fédéral, à 53% avec le provincial et 55% avec le municipal. Très peu de liens sont entretenus avec les fondations canadiennes puisque 66% des organisations n'ont aucun lien et cette proportion s'élève à 93% lorsqu'il s'agit des fondations américaines ou internationales. Étonnamment toutefois, des liens informels (53%) mais aussi formels (30%) sont entretenus avec les institutions publiques.

Les citoyens sont clairement au centre des relations avec les groupes puisque 61% d'entre eux entretiennent des liens informels avec les citoyens, une proportion qui grimpe à 93%, si l'on additionne les 30% des groupes qui ont des liens formels avec les citoyens.

Les liens sont forts entre les groupes environnementaux avec une proportion totalisant 93% (35% pour les liens formels et 58% pour les liens informels) alors que les liens avec les groupes communautaires sont moins formels (23%) et plutôt informels à 64%.

Un peu plus du quart des répondants (26%) entretiennent des liens formels avec les entreprises privées. Rappelons que, dans le cadre de cette étude, nous parlons de liens formels lorsqu'il y a signature de contrats, de conventions, de projets communs de financement partagé, etc.

Les relations avec les syndicats, quant à elles, sont très peu développées. En effet, 54% des répondants n'ont aucun lien avec ces organismes, seulement 16% entretiennent des liens formels et 30%, des liens informels.

#### **2.4. La fréquence et les moyens utilisés par les groupes dans leurs relations avec d'autres organisations**

Beaucoup de moyens différents sont utilisés par les groupes québécois pour établir et maintenir le contact entre eux et ce, de façon fréquente: 40% des répondants consultent souvent les bulletins thématiques, (38%) entretiennent des liens téléphoniques et 37% siègent aux Conseils d'administration (CA) d'autres organismes.

Lorsque nous colligeons les réponses en associant les variables *jamais et rarement* et à *l'occasion et souvent* nous obtenons des résultats légèrement différents et constatons que tous les moyens listés sont fréquemment utilisés dans une proportion variant entre 53% et 85%.

En ordre décroissant, les groupes disent assister à des colloques thématiques dans une proportion de 85%, entretenir des liens téléphoniques (80%), assister à des rencontres régionales (70%), consulter les bulletins thématiques et partager des repas ou assister à des rencontres informelles (67%), assister aux assemblées générales annuelles (AGA) d'autres organisations (63%), siéger aux conseils d'administration (CA) d'autres organismes (58%) et finalement, utiliser les forums de discussions ou l'Internet comme moyen de communication (53%).

Outre le fait que 80% des répondants utilisent le téléphone comme moyen privilégié de communication, la tendance indique que l'assistance à des colloques thématiques vient en premier (85% ou à *l'occasion*), alors que l'assistance à des rencontres régionales se classe en troisième (70%). Cela démontre, si l'on prend en considération que ce genre d'événements se produit dans les faits à *l'occasion* plutôt que *souvent*, que les groupes privilégient et estiment les rencontres et les échanges en personnes, ce que nous pouvons également constater par le grand nombre de groupes qui assistent aux AGA d'autres groupes (63%) ainsi qu'une activité qui demande une implication encore plus grande, c'est-à-dire la fréquentation des CA d'autres organismes (58%).

### **3. Réseautage pancanadien**

#### **3.1. La fréquence des interactions que les répondants entretiennent avec des groupes canadiens**

Les groupes québécois, dans une proportion de 77%, n'ont *aucune* ou des interactions *occasionnelles* avec les groupes canadiens résidants hors Québec.

Nous étions curieux de connaître dans quelle proportion les groupes qui n'ont aucune interaction avec les groupes canadiens ayant leurs sièges sociaux ailleurs qu'au Québec participent aux consultations fédérales. La corrélation est grande entre ces deux tendances puisque, des 34 répondants qui ont indiqué n'avoir aucune interaction, 27 n'ont jamais participé à une consultation fédérale, ce qui représente un taux de 79%.

#### **3.2. Connaissance du Réseau canadien de l'environnement**

Avant de participer à cette recherche, 45% des groupes n'avaient *jamais* ou *rarement* entendu parler du Réseau canadien de l'environnement, 37% en avait entendu parler à *l'occasion* et seulement 18%, *souvent*.

#### **3.3. Le degré d'intérêt des organismes envers les groupes canadiens hors Québec**

Les groupes environnementaux québécois ont-ils intérêt à échanger, collaborer, interagir avec les groupes canadiens ayant leurs sièges sociaux hors Québec? Les résultats de cette question sont analysés ci-dessous.

Même si les groupes québécois (question 3.1) n'ont *aucune* ou *rarement* des interactions avec les groupes canadiens hors Québec (77%) et qu'ils n'ont *jamais, rarement* ou *à l'occasion* (82%) entendu parler du RCE, ils se disent *assez* et *très intéressés* (73%) à des collaborations avec l'ensemble des groupes canadiens. Pourtant, à la question 3.6 qui porte sur les services que les groupes désirent recevoir du RCE, 48% des répondants se disent *peu* ou *pas du tout intéressés* à recevoir de l'aide pour la création de partenariats entre les groupes des différentes provinces. Cette thématique sera donc à approfondir par le futur affilié.

### **3.4. L'anglais, comme langue d'échange, constitue-t-elle un frein?**

À priori, même si la majorité des activités des groupes se déroulent en français, l'anglais ne semble poser aucun problème comme langue d'échange entre les groupes canadiens pour 57% des répondants tandis que cela constitue une barrière *assez* et *très importante* pour 43% des répondants. Ces faits seront d'intérêt et l'affilié au RCE devra proposer des voies de solutions pour relever ce défi communicationnel et assurer le bon fonctionnement du réseautage.

### **3.5 Les qualités recherchées du Réseau canadien de l'environnement**

Dans une proportion de 66%, les répondants considèrent *assez* et *très important* que le RCE ou l'affilié les représentent auprès des gouvernements.

Le rôle de porte-parole est souhaité plus particulièrement pour les niveaux provincial (61%) et fédéral (95%). Les groupes semblent faire le travail de représentation eux-mêmes au niveau local puisque 61% d'entre eux trouvent *peu* ou *pas important du tout* que l'organisme soit crédible comme porte-parole au municipal. Il est vrai que la plupart de leurs activités se déroulent au niveau local ce que nous avons constaté dans les réponses de la question 1.4. Ils doivent donc être plus habilités pour faire le travail eux-mêmes.

### **3.6. Les services attendus comme membres du Réseau canadien de l'environnement**

Il semble *assez* et *très important* pour les groupes de recevoir l'ensemble des services énumérés, sauf pour la partie *achats de biens et services en commun*. Une analyse fine des résultats de cette question pourra être effectuée ultérieurement par l'affilié pour bien servir ses membres.

#### **3.6.1 Services de formation / recherche**

Concernant les services de formation et de recherche, les groupes désirent, dans une forte proportion (87%), avoir accès à l'échange de connaissances acquises au fil des ans et des expériences (78%) alors qu'un pourcentage de 67% disent avoir besoin de formations diverses. Le comparable des provinces semble moins important, par rapport aux autres services proposés, mais compte tout de même pour près de 60% des réponses des répondants.

#### **3.6.2 Services de communication**

Tous les services de communication énumérés dans le questionnaire sont importants pour les groupes puisqu'en proportion ils ont noté leur degré d'importance entre 93% et 65%. Les services de communication les plus désirés sont: *diffuseur de nouvelles environnementales* et *l'accès aux groupes qui font un travail semblable* (93%), *accès à l'information sur les subventions disponibles* (92%) ainsi que *l'accès à l'information des gouvernements* (90%); quant à *l'accès à une liste des groupes mise à jour*, elle compte pour 83%.

*Les prises de positions publiques* (75%) ainsi que *la publicité des services offerts par les groupes* (71%). Concernant le service de *porte-parole de ses membres*, l'affilié devra toutefois investiguer plus en profondeur pour bien identifier le type de porte-parole qu'il devra jouer sur la scène publique pour ses membres, ce qui pourrait causer préjudice à 35% des groupes.

#### **3.6.3 Services utiles aux membres**

Comme service aux membres, la *recherche de fonds en commun* a suscité un intérêt *assez important* (43%) et *très important* (36%), pour atteindre un total de 79%. La *création de comités de travail* ainsi que *l'organisation d'événements thématiques* récoltent pour leur part l'intérêt des groupes dans une proportion de 65% et 62%. Quant à *l'achat de biens et services en communs*, 62% des répondants trouvent ce service *pas du tout* ou *peu important*.

### ***3.6.4 Aide à la création de partenariats entre les groupes***

Pour aider à la création de partenariats, la convivialité doit régner entre les membres selon 82% des groupes. Il est à noter que 66% des répondants désirent que l'affilié québécois aide à la création de partenariats au Québec, confirmant ainsi la pertinence et la cohérence des résultats des questions 3.7 et 3.8.

En ce qui concerne l'aide directe pour la création de partenariats, les informations recueillies sont surprenantes: 62% des répondants trouvent *peu* ou *pas important* de créer des partenariats à l'international; quant à la création de partenariats entre les provinces, les avis sont partagés (48% versus 52%). Pourtant à la question 3.3, 73% des répondants se disent intéressés à collaborer avec des groupes canadiens ayant leurs sièges sociaux hors Québec. L'affilié aura donc à investiguer davantage cette question du partenariat entre les provinces.

### ***3.7. La préférence des groupes quant à la nature de l'organisme qui les représenterait***

La majorité des groupes (61%) désirent une association qui n'existe que pour ses membres et qui n'a pas d'activités propres. Dans les 40% restants, la moitié reconnaît le droit à l'organisme d'avoir ses propres projets et l'autre moitié ne désire pas être représentée par une association.

### ***3.8. Le mécanisme par lequel les groupes désirent s'affilier au RCE***

Une minorité des groupes (16%) ne veulent pas être affiliés au Réseau canadien de l'environnement. Parmi la grande majorité des groupes qui, au contraire, désirent une telle affiliation, 42% disent vouloir un mode d'affiliation québécois unique. Toutefois, 29% réclament l'option de s'affilier directement au RCE, et 13% aimeraient un autre mécanisme d'affiliation, dont celui d'avoir le choix.

## **4. Besoins quant aux politiques gouvernementales des divers paliers de gouvernements**

### ***4.1 Le degré d'influence des politiques fédérales, provinciales, municipales auprès des groupes***

Il appert que les groupes sont très influencés par les politiques municipales (69%) et par les politiques provinciales (61%); ces proportions montent à 93% pour le provincial et à 91% pour le municipal lorsque l'on compile les répondants ayant choisi *assez* et *très influencés*. Les groupes sont beaucoup moins influencés par les politiques fédérales puisque 31% d'entre eux ne sont *pas du tout* ou *peu influencés* par ces politiques.

### ***4.2. Les besoins des groupes liés aux politiques fédérales, provinciales ou municipales***

Les répondants ont grandement besoin *d'information et de recherche* et ce, de la part de tous les niveaux de gouvernements : 72% en matière de politiques provinciales, 68% de politiques fédérales et 55% de politiques municipales.

C'est au niveau provincial que les besoins en matière *d'influence et d'accès au gouvernement* sont les plus marqués, soit pour 66% des répondants. Les groupes ont aussi signifié leurs besoins *en formation* (51%) et en *aide à la participation dans les audiences publiques* (48%). Aux niveaux fédéral et municipal maintenant, ces besoins existent également : pour 66% et 45% respectivement en ce qui concerne *l'influence et l'accès au gouvernement*, pour 35% et 38% en *formation*, et pour 30% et 32% en participation. Il est à noter que le besoin d'améliorer le niveau *d'influence et d'accès au gouvernement* est le même (66%) tant pour le niveau fédéral que provincial

### ***4.3. La fréquence à laquelle les groupes participent aux consultations publiques***

Les répondants ont indiqué qu'ils ne participent pas, ou rarement aux consultations publiques fédérales, puisque 64% d'entre eux n'ont jamais participé à une consultation publique fédérale et seulement 15% *entre 1 et 2 fois*.

Toutefois, 71% des groupes participent activement aux consultations provinciales à raison de *plus d'une fois*; parmi ces groupes, 39% y ont pris part *plus de 3 fois*. On retrouve tout de même 29% des répondants qui n'ont jamais participé à une consultation provinciale.

Quant aux consultations municipales, elles semblent plus suivies : 75% des répondants ont participé à au moins une consultation publique.

#### ***4.4 Les sujets d'intérêt qui retiennent l'attention des groupes lors d'une consultation publique***

Les enjeux liés à l'eau (73%) et aux déchets (61%) retiennent surtout l'attention des groupes. Cela signifie que sur les 71 répondants, 73% ont coché la thématique *eau*. Toutefois, les autres enjeux que nous avons mis en choix de réponses (air, sol, énergie, agriculture et foresterie), ont récolté chacun environ 50% des suffrages. C'est dire que les groupes s'intéressent à toutes les thématiques environnementales, indiquant par le fait même que notre échantillon est très représentatif du milieu environnemental.

Plusieurs autres sujets sont d'intérêt pour les groupes, les incitant ainsi à participer aux consultations publiques. On y retrouve des thématiques plus sociales comme la pauvreté, l'habitation et la démocratie municipale, des thématiques plus horizontales tels que l'aménagement urbain, les changements climatiques, le transport et le développement durable, ainsi que des thématiques plus pointues que nous avons omis d'intégrer dans la liste tels le nucléaire, les OGM, les pesticides.